



Commission Permanente d'Organisation du Concours d'Admission (CPOCA) (septembre 2026)

Réf.: CPOCA-CHCL-UEH /24/08/2026/003

Note aux postulants du CHCL

La Commission Permanente d'Organisation du Concours d'Admission (CPOCA) du Campus Henry Christophe de l'Université d'État d'Haïti à Limonade (CHC-UEH-L) informe les postulants des dispositions suivantes :

1. Choix des programmes et frais d'inscription

Chaque postulant peut effectuer **jusqu'à trois (3) choix de programmes** au CHCL. Les frais correspondants doivent être acquittés à la **SOGEBANK**, conformément à la grille suivante :

Nombre de choix	Nombre de fiches	Montant total
1 choix	1 fiche	800 gourdes
2 choix	2 fiches	1 600 gourdes
3 choix	3 fiches	2 400 gourdes

NB : Tout paiement ne correspondant pas au nombre de choix effectués sera considéré comme une tentative de fraude et pourra entraîner **l'annulation automatique de l'inscription**.

2. Validation de l'inscription

La validation des inscriptions au concours d'admission se déroulera en présentiel, du 14 au 17 septembre 2026, de 9 h 00 à 15 h 30, selon un calendrier de réception des postulants établi par ordre alphabétique des noms qui sera publié ultérieurement.

Chaque postulant devra se présenter en se faisant accompagner des documents suivants :

- Un Numéro d'identification fiscale (NIF) ;
- Une preuve de réussite au baccalauréat, ou un équivalent reconnu par le MENFP ;
- deux (2) photos d'identité récentes, avec leur nom, prénom et numéro de téléphone inscrits sur ces photos (le dos);
- deux (2) copies de l'accusé d'inscription délivré par l'UEH ;
- la ou les **fiches de dépôt à la SOGEBANK**, correspondant au nombre de choix de programmes effectués.

La CPOCA invite tous les postulants à **respecter scrupuleusement ces dispositions** et à s'assurer que leur dossier est complet avant de se présenter pour la validation de leur inscription.

Fait à Limonade, le 24 août 2026

Pour la Commission :


Amos SIMON
Coordonnateur adjoint de la CPOCA